



VILLE DE VILLEMOMBLE

Service Urbanisme
☎ 01.49.35.25.44
urbanisme@mairie-villemomble.fr

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR L'INSTALLATION D'UNE ALARME ANTI INTRUSION PAR LES PARTICULIERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2018

PROPRIETAIRE

Mademoiselle

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

DEMANDEUR

Mademoiselle

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

LOCALISATION DE LA PROPRIETE

.....

.....

Références cadastrales :

Superficie du terrain (en m²) :

DESCRIPTION DU MATERIEL :

.....
.....
.....
.....
.....

PIECES ANNEXES EXIGÉES A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2009

- L'original de la facture **ACQUITTÉE** (achat du matériel) daté de moins d'un an, le jour du dépôt de la demande de versement de la participation et postérieure au 1^{er} janvier 2019 pour la 1^{ère} année
- Une copie de la taxe d'habitation
- Une copie de la taxe foncière sur les propriétés bâties
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Photographies intérieures et extérieures
- Relevé d'Identité Bancaire ou Relevé d'Identité Postale

AVIS DU SERVICE URBANISME :

DECISION DE MONSIEUR LE MAIRE :